

AURORA



Kontaktstelle für Verwitwete mit minderjährigen Kindern
Centre de contact et d'information pour veuves/veufs avec des enfants mineurs

L'Association AURORA est active depuis 21 ans. Elle a été fondée par la Présidente d'honneur Renée Komenda. Alors jeune maman, elle a perdu son époux et s'est retrouvée seule avec ses enfants. Dans le cadre de sa formation de pédagogue sociale, elle a initié le projet AURORA. Au terme de ses études, elle a transformé son projet en une association. L'Association est présente en Suisse alémanique et au Tessin. Entre 270 et 280 membres s'occupent depuis des années de l'éducation d'environ 600 orphelins de mère ou de père. Chaque année, une vingtaine de nouvelles veuves /nouveaux veufs, souvent très jeunes, rejoignent l'Association et environ 20 la quittent car les enfants ont grandi et ont pris une nouvelle orientation.

Il faut mentionner l'existence de 6 groupes régionaux, répartis comme suit: Argovie, Berne, Bâle-Ville, Lucerne, Saint-Gall et Zürich. Il s'agit de groupes de discussions qui se rencontrent mensuellement dans un restaurant. Ces groupes organisent le travail de base: accueil de nouvelles/nouveaux veuves/veufs, premières prises de contact, entretiens, propositions d'aide pour le quotidien; entre les larmes et les rires de nouvelles d'amitiés se nouent.

Les groupes sont animés par des responsables régionales, veuves depuis longtemps et qui sont en contact entre elles. Elles doivent présenter un rapport lors de la journée annuelle des responsables et sont soumises à un contrôle intermédiaire si nécessaire.

Chaque année, 8 excursions sont organisées pour les familles. Les membres sont invités à découvrir un endroit, un lieu un peu spécial et à passer une journée ou un week-end ensemble. Ces excursions sont l'occasion pour les enfants, orphelins de mère ou de père, de nouer des liens entre eux. De plus, un séminaire de deuil est organisé chaque année pour les membres.

L'Association se finance principalement par les cotisations de ses membres; un petit « plus » provient de dons bénévoles.

Jusqu'en 2012, on pouvait compter sur une contribution de CHF 20'000.00 du Département fédéral des affaires sociales. Depuis 2013, ce montant a été supprimé et on doit s'occuper soi-même de trouver des fonds. L'augmentation de la cotisation des membres a été acceptée en 2015 et est passée de CHF 50.00 à CHF 75.00 par famille afin de garantir la pérennité de l'Association. Grâce à un don exceptionnel, des réserves ont été créées en 2009 et figurent aujourd'hui dans le compte « Fonds pour membres ». Durant les 7 dernières années, ce fonds a permis, à court terme, de venir en aide aux familles en situation financière précaire avec un montant de CHF 18'000.00.

L'été dernier, deux jeunes pilotes militaires ont perdu la vie dans la région du Gothard. Ils pilotaient un hélicoptère de l'armée et ont touché un câble qui ne figurait sur aucune carte de vols. Les deux pilotes sont décédés sur place, le troisième occupant s'en est sorti avec de légères blessures. Le peuple suisse a été ému par ce drame. Un des pilotes était marié et père de deux tout petits enfants. La jeune veuve a reçu des informations sur l'association KESB et en est devenue membre.

AURORA



Kontaktstelle für Verwitwete mit minderjährigen Kindern
Centre de contact et d'information pour veuves/veufs avec des enfants mineurs

- Autres contacts via internet: www.verein-aurora.ch,
- Ligue suisse contre le cancer,
- Distribution du prospectus AURORA à des entreprises de pompes funèbres, à la police, aux médecins,
- Centres d'accueil, paroisses, etc.; articles dans les journaux, travail avec les médias,
- Entraide suisse informations par SVAMV et les organisations monoparentales affiliées, relations privées
- L'Association est totalement neutre, sans appartenance politique ou confessionnelle.
Les membres sont de jeunes veuves ou veufs; nous accueillons leurs enfants de la Suisse, indépendamment de leurs nationalités ou leurs origines.
- Les membres du comité, de l'administration ainsi que les responsables régionales sont toutes des bénévoles.
Ce bénévolat permet à AURORA d'utiliser les fonds financiers au bénéfice de ses membres.
- Fonds de soutien
La situation financière, familiale et l'état de santé des demandeurs sont déterminants pour l'allocation d'une aide pécuniaire. Dès réception, les demandes sont traitées rapidement et sans « bureaucratie ».
On soutient exclusivement les membres de l'Association et indiquons que des fonds sont disponibles pour ce faire.
- Recherche de sympathisants
On fait des démarches pour que les problèmes et les activités soient mieux connus
- Mise en réseau
Contact entre l'Association et FSFM Famille Monoparentale.

La Fédération Suisse des familles monoparentales FSFM est partenaire d'AURORA en Suisse romande.

St. Galler Kantonalbank: Projet Gouverneur 2017/18
IBAN-No. CH21 0078 1618 5055 8200 2